

ASSEMBLEE GENERALE - A Cœur Joie Suisse

Samedi 4 mars 2023 – Grande Salle de Cheyres

Ordre du jour statutaire

1. Présences – constitution de l'assemblée – approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'AG extraordinaire du 5 novembre 2022
3. Présentation des comptes 2022
4. Rapport de vérification des comptes 2022
5. Approbation des comptes
6. Rapport du président
7. Rapport de la commission de musique
8. Présentation des principales modifications des statuts depuis le 1.1.2023
9. Comité / Délégation musicale : élection
10. Nextcloud
11. Activités internationales
12. Communication : présentation du concept de communication
13. Activités à venir
14. Divers et propositions individuelles

La documentation de séance est projetée sur écran et le fichier y relatif est joint au présent PV.

1,	Présences – constitution de l'assemblée – approbation de l'ordre du jour Le président Fabien Volery ouvre la séance à 16h35 en souhaitant la cordiale bienvenue aux participants. Il propose en ouverture le chant Au cœur de la nuit, en hommage à Bernard Lallement , chef de chœur, compositeur, harmonisateur et membre éminemment apprécié dans les instances dirigeantes ACJ, décédé le 23 février 2023. Fabien Volery présente la nouvelle identité visuelle d'ACJ et en explique l'historique. Sont présents : <u>Comité</u> Fabien Volery Catherine Greder Pauline Gobits Jessica Vial Claudine Sautaux Fabien Renevey + les membre ACJ qui ont signalé leur présence en signant le registre des présences (annexé). 72 personnes participent à l'assemblée générale ; 55 ont reçu un certificat de vote. Sont excusés : Fabien Krattinger, membre de la commission de musique Filipe Rodriguez, nouveau membre proposé pour la commission de musique Claude Borloz, membre d'honneur ACJ Suisse René Falquet, membre d'honneur ACJ Suisse Yves Piller, secrétaire général ASCEJ Marco Cantoni, FestiMoudon
----	---

	Céline Grandjean, présidente AVDC Edwige Clot, présidente SCCV Carl-Alex Ridoré, président de la Fédération fribourgeoise des chorales Jean Sturm, fondateur de Musica International Thierry Thiebaud, président ACJ International Alain Louisot, président ACJ France Jean-Marc Bissauge, directeur Savoie-Léman Noël Minet Président, ACJ Belgique – membre d'honneur ACJ international Oriane Renault, présidente ACJ Belgique André Mani, président de l'USC Dominique Lecheval, président de Musica International et trésorier ACJ International Carine Manca Tanner Association des Chorales Franco-Allemandes de Zurich Claudine Diserens membre individuelle CH Michel et Mady Liotta Membres individuels CH Chorale francophone de Zürich Josette Monti Magd.Meyer Cécilia MJ Hoti, Véronique Porchet Aubert Raymond Bissat Jenny Pillonel Arlette Roy Chœur l'Harmonie de Crissier Myriam Duruz Jean-Marc Quiblier, chorale de l'Amitié
2.	Approbation du PV de l'AG extraordinaire du 5 novembre 2022 Le PV est approuvé à 35 voix pour et 6 abstentions.
3.	Présentation des comptes 2022 Les comptes présentent un résultat net de Fr. 1064.06. Ce résultat découle du produit de l'exercice 2022 avec un total de produits de Fr. 36'381.03 et total de charge de Fr. 35316.97. La fortune de l'association s'élève à Fr. 87'508.86 au 31.12.2022. La trésorière détaille les postes principaux de l'exercice 2022.
4.	Rapport de vérification des comptes Au nom de Elisabeth Mertens et elle-même, Marlyse Devalloné donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes.
5.	Approbation des comptes Les comptes sont approuvés à l'unanimité.
6.	Rapport du président Fabien Volery s'adresse à l'assemblée : texte prononcé. Cette saison fut ma 1ère année de présidence « totale » sans l'aide précieuse de Pierre Jaccard, notre ancien co-président durant ces dernières années. La charge fut donc beaucoup plus lourde pour moi et je crois bien que sans l'appui de Claudine, Pauline, Catherine et Jessica, celle-ci aurait été bien trop lourde. Je tiens donc à commencer ce message en

remerciant chaleureusement chacune d'entre elles pour le temps et l'énergie investie pour faire tourner et avancer notre association. Je vous demande donc de les applaudir.

Le poste rémunéré d'administrateur/trice est vraiment un vrai plus pour nous et est une tendance qui devient de plus en plus nécessaire au sein des associations même à but non-lucratif. La FFC (Fédération fribourgeoise des chanteurs) et même quelques chorales font désormais appel aux services de professionnel.le.s. pour effectuer une grande partie de leurs tâches administratives.

En effet, nous constatons une difficulté toujours plus grande de trouver des bénévoles au sein des comités d'associations chorales ou même des chœurs eux-mêmes, ceci pour diverses raisons liées aux mœurs sociétales actuelles. Ceci nous pousse donc à trouver de nouveaux modèles de fonctionnement et demande un certain temps d'adaptation.

Les défis de cette saison ont donc été de prime abord administratifs (loin d'être mon fort) :

Changements de statuts en novembre passé et présentation des nouveaux modèles (dossier mené principalement par Pierre et que nous tenions à ce qu'il puisse conduire jusqu'au bout, avec toute notre reconnaissance)

Changement de fonctionnement au sein du comité (fréquence des sessions, à géométrie et formes variables)

Changement de plateforme de gestion (4Next, Nextcloud)

Création d'un nouveau plan de communication (Newsletter, réseaux sociaux, nouveau site, nouveau logo : tout ça mené par Jessica qui vous le présentera plus tard)

Nous avons également gentiment mis sur pied de nouvelles activités, dont le grand atelier ACHO avec Marc Aymon qui a déjà bien entamé sa préparation et qui va porter tous ses fruits le WE de Pâques prochain (tout un symbole). Je laisserai le soin à Fabien Renevey de vous l'exposer plus en détails ainsi que les autres activités en préparation. J'en profite également pour remercier notre commission de musique pour l'amitié de leur présence et pour la passion qu'ils diffusent autour d'eux et dont ils nous font profiter petit à petit.

Malgré tout ce travail entrepris et ces projets mis sur pied, je ne vous cache être inquiet pour l'avenir de nos chœurs et de notre association en particulier qui vit actuellement un certain tournant (même l'art choral en général). Ces activités proposées prendront vraiment de la valeur et du sens si vous y répondez présents. Plus que jamais nous avons besoin de vous (y) voir. Il est plus que temps d'échanger, de nous entendre, de vibrer ensemble, de nous toucher même s'il le faut. Ce qui fait vivre une association c'est bien-sûr le travail à sa tête, mais également l'engagement, le dynamisme de ses membres.

Nous souhaitons vivement de plus en plus vous être utiles et pour cela nous avons aussi besoin de vos retours, de vos idées et de connaître vos envies afin de vous proposer activités et soutiens adaptés.

Les prochaines activités proposées sont les premières ébauches du futur. Nous espérons les développer et bien-sûr en ajouter d'autres si les moyens à notre disposition sont suffisants pour y parvenir. Quand je parle de moyens, il y a bien-sûr ceux d'ordres financiers, mais je veux aussi parler de moyens que peuvent fournir l'humain dans son essence : une présence, du temps, un échange, une réflexion, une idée, un son, un sourire, ...

Nous sentons le besoin de recréer une communauté, le besoin de plus d'interactions entre les chorales et entre les membres en général. Raison pour laquelle nous avons souhaité placer cette assemblée sous le signe de la rencontre.

Les chorales ne sont pas toutes pareilles et elles changent même au fil des années, évoluent, grandissent ou tendent à disparaître. Les répertoires et les intérêts changent aussi avec le temps et les gens. Notre challenge est et sera d'essayer de rassembler le plus grand nombre : chœurs, choristes, chefs de chœurs... en résumé je dirais des passionnés.e.s.

Si vous aimez ce que vous faites, partagez-le avec nous, faites-le nous savoir et nous transmettrons. Merci infiniment de votre présence aujourd'hui. Je me réjouis de nos prochains échanges en paroles ou en chansons.

Le Président lance le chant **Ami, reviens** pour clore son intervention.

7.

Rapport de la commission de musique

Fabien Renevey s'adresse à l'assemblée : texte prononcé

Depuis 2 ans maintenant, la nouvelle commission musicale, composée de notre président Fabien Volery, Antoine Krattinger et moi-même, s'est réunie à plusieurs reprises afin d'évoquer le futur musical de notre association.

La question la plus importante qui s'est posée fut la suivante : dans un monde choral post-COVID, que peut proposer ACJ que d'autres ne proposent pas déjà ?

Un premier constat s'est imposé à nous : les grands ateliers réunissant des choristes de divers horizons ne sont plus l'apanage de notre association. Même si celle-ci fut certainement la première à proposer ce genre de projets, d'autres organisations s'y sont mises et avec succès. Cependant, nous n'avons jamais abandonné l'idée de continuer de proposer de grands ateliers. Il nous fallait en revanche trouver une idée innovante. Elle nous est venue de notre président avec le projet « A chœur ouvert avec Marc Aymon ». Un atelier autour d'arrangements inédits des chansons de l'artiste valaisan et en collaboration avec lui. Car c'est là toute la différence de cet atelier, comparé à d'autres du même genre. Marc Aymon a été impliqué dès le début du projet avec la conviction que le chœur doit avoir le rôle central et non simplement accompagner l'artiste.

Ce premier projet de la CoMu est maintenant sur les rails et nous ne pouvons que vous encourager à venir en découvrir le résultat les 6-7-8 avril prochains au Théâtre Barnabé à Servion.

De ce premier projet est aussi sorti l'idée de positionner l'association ACJ sur le terrain des musiques actuelles ou, autrement dit, de la chanson harmonisée. En effet, nous avons pu constater que les autres faïtières chorales, comme les sociétés cantonales par exemple, ne disposent que de peu de ressources dans ce domaine. De plus, nous avons pu constater également qu'un nombre non négligeable des chœurs ACJ ont déjà tâté de la chanson harmonisée et que la CoMu pourrait fournir à ces ensembles et à leurs directeurs ou directrices des outils afin d'aborder au mieux ce genre particulier.

Une première concrétisation autour de ce thème se fera le 1er juillet prochain à Lausanne avec une matinée de découverte de répertoire et d'échanges pour les chef-fe-s de chœur ACJ et également de l'AVDC puis, en soirée, un concert réunissant des choristes de l'atelier SummerVoices ainsi que le Chœur de mon Cœur en version acoustique.

Pour la suite, la CoMu planche déjà sur diverses idées à plus ou moins long terme : Festival ACJ / A chœur ouvert 2 / Brunch ou souper chantant / Formation pour le chef-fe-s /

Plein d'idées à mettre en forme, d'autres à ajouter, peut-être les vôtres ? Soyer certaines et

certaines que les membres de la CoMu n'ont d'autres objectif que de vous proposer des activités variées et de qualité.

Merci de votre attention.

8. **Présentation des principales modifications des statuts depuis le 1.1.2023**

La **présentation** des modifications statutaires est présentée, le fichier schématique est joint au présent procès-verbal.

9. **Comité/Délégation musicale : élection**

Filipe Rodriguez, responsable de l'Atelier Summervoices est proposé comme nouveau membre de la commission musicale. L'assemblée approuve à l'unanimité et sans abstention la réélection de la commission de musique et Filipe Rodriguez rejoint le comité

Deux postes au comité sont à repourvoir : Communication et Intendance

A ce jour, nous n'avons pas trouvé deux nouvelles personnes pour occuper ces postes; le président signale que les éventuelles personnes intéressées peuvent se manifester. A noter que la situation est confortable pour le /la successeur au poste « communication », Jessica Vial ayant mis sur pied un magnifique outil de travail qu'il ne reste plus qu'à exploiter et faire vivre.

Le président indique que nous cherchons un.e responsable intendance et liens sociaux au sein de notre comité et il explique les principales tâches pour cette fonction.

Le comité actuel : Fabien Volery (Président) | Pauline Gobits | Catherine Greder | Jessica Vial est réélu par applaudissement + est réélue également la commission de musique : Fabien Renevey | Antoine Krattinger | Filipe Rodriguez.

10. **Nextcloud : une solution administrative**

Claudine Sautaux présente, à l'intention des dirigeants des chœurs, la plateforme Nextcloud et l'outil WKheops. Elle met en évidence les avantages d'utiliser tant l'outil de stockage cloud que celui administratif. Après quelques mois d'utilisation et de prise en main, ces outils s'avèrent fonctionnels et présentent de grands avantages pour la mise en commun et la gestion des données au sein des comités.

Claudine Sautaux ajoute que les chœurs, affiliés à ACJ bénéficient de tarifs préférentiels et que les données des chœurs (tant sur le cloud que dans l'outil WKheops (fichiers d'adresses ou comptabilité) restent totalement protégées et ne sont en aucun cas visibles par ACJ-Suisse.

Elle recommande aux dirigeants des chœurs d'envisager l'utilisation de cet outil.

11. **Activités internationales**

En été 2022, se sont tenues les 24èmes choralies de Vaison-la-Romaine,

Le président donne quelques impressions de cette édition, la première après la crise sanitaire.

Le fichier PP recense les principales activités des activités internationales aux slides 30-36.

La prochaine session des Choralies se tiendra du 31 juillet au 7 août 2025.

D'autres activités réservées aux chefs de chœur, comme Rytmic Music Workshop ou la 12^{ème} rencontre des chefs de chœur sont présentées.

Le président rappelle les avantages financiers dont bénéficient les membres ACJ pour toutes

ces activités internationales. Il enjoint les membres des chorales qui ont fait le choix du modèle d'affiliation B à s'affilier en tant que membre individuel pour recevoir les informations en direct et bénéficier des avantages financiers.

12. Communication : présentation du concept de communication

Jessica Vial présente le travail réalisé pour visibiliser ACJ en ligne. L'objectif est de rendre ACJ et son agenda visible en ligne. Son travail professionnel est unanimement apprécié et largement applaudi. Notre nouveau site internet, ainsi que la Newsletter sont opérationnels. Un concept de communication est aussi en place et il conviendra à son /sa successeur.e de le faire vivre et évoluer.

13. Activités à venir

Atelier Marc Aymon : le président incite les participants à faire la promotion et contribuer au remplissage de ces trois soirées.

Summervoices 2023. Chœur -Atelier de musiques actuelles ; le 1er et 2 juillet 2023

Matinée des chef-fes en collaboration avec AVDC le 1^{er} juillet 2023

Le président rappelle les avantages financiers dont bénéficient les membres ACJ pour toutes ces activités nationales.

14. Divers et proposition individuelle

Aucune proposition n'a été transmise au comité dans le délai imparti lors de la convocation.

Hervé Bourrier, au nom de la FFC, adresse ses félicitations à ACJ pour son dynamisme et l'orientation choisie de travailler sur des projets. L'agilité et la flexibilité d'ACJ sont aussi relevées et Hervé Bourrier souhaite plein succès à ACJ pour la poursuite de ses activités.

Marlyse Devalloné annonce la date de Festimusiques 2023 à Moudon les 10 et 11 juin. Ce sera le 20^{ème} anniversaire de FMM.

Jean-Marc Poulin, président d'honneur, est ravi de s'adresser aux participants, il souligne la nouvelle structure de communication mise en place. Il propose aux participants de soutenir cette nouvelle équipe en place et souhaite un brillant avenir à ACJ-Suisse.

15. Vérificateurs 2023

Elisabeth Mertens assure le mandat de vérificatrice pour sa 2^{ème} année en 2023.

Laurence Bulliard est élue comme seconde vérificatrice 2023 et Thierry Salzmman (CM Avenir de Bavois) est nommé suppléant.

« intervention écrite de MN Braichotte Présidente Pole BFC »

" Bonsoir chez amis suisses,

Merci bcp pour votre invitation, annuelle; je suis accompagnée par Sylvie Dencourt, trésorière de notre territoire ACJ Franche-Comté.

Merci de nous faire participer à vos travaux d'AG. Je vois que les projets ne manquent pas! Nous avons nous aussi des travaux en cours concernant la modification des statuts: nous supprimons les territoires.

Vous avez rajeuni votre logo: bravo. Bravo pour le petit oiseau. Mais de quelle couleur est-il?

Nous allons écouter votre concert avec 4 chorales: nous allons nous régaler, à n'en pas douter.

Merci pour les infos sur les choralies 2025.

Merci à vous pour votre invitation. Merci à Fabien et à toute sa bande.

Un clin d'œil particulier à Pauline et à Jean-Marc.

MERCI BCP, à bientôt »

La parole n'est plus demandée, la séance est levée à 18h20 et Fabien Volery invite les participants à partager l'apéritif généreusement offert par l'Association des Vignerons Broyards.

Annexes au PV :

Le fichier de la présentation diffusée durant la séance

Le fichier schématique avec les différentes formes d'affiliation

La liste des présences.

Fabien Volery
Président



Claudine Sautaux
Administratrice



PV de séance : Claudine Sautaux, administratrice